

CONSEIL DE DISCIPLINE

Secrétariat du conseil de discipline

PROCES-VERVAL DE TIRAGE AU SORT DES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES OU DE LEURS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP) – CATEGORIE A PLACÉE AUPRES DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LOIR-ET-CHER FORMATION DISCIPLINAIRE

Date du tirage au sort : 9 janvier 2025

Dates de validité : du 9 janvier 2025 au 31 décembre 2025

Conformément aux dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article 1^{er} du décret du 18 septembre 1989 modifié relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux, il a été procédé au tirage au sort des représentants des collectivités territoriales ou de leurs établissements publics parmi l'ensemble des dits représentants désignés par arrêté à la CAP de catégorie A, le :

Jeudi 9 janvier 2025 à 9h00,

Au Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher,
3 rue Franciade, 41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

Le tirage au sort s'est déroulé en présence de :

- Le Président du Conseil de Discipline suppléant :
 - o Monsieur Stéphane LARDENNOIS, Premier conseiller au Tribunal Administratif d'Orléans
- Les représentants des collectivités et établissements publics affiliés au CDG41 :
 - o Madame Annick BARRÉ, Maire-adjointe de Cellettes
 - o Monsieur Eric MARTELLIERE, Maire-adjoint de Le Controis-En-Sologne, Maire délégué de Fougères-sur-Bièvre
 - o Monsieur Jean-Marc MORETTI, Maire de Villerbon
- Les représentants du personnel :
 - o Monsieur Philippe HARDY, Organisation syndicale SNDGCT
 - o Monsieur Saïd LAKHFIF, Organisation syndicale CFDT

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

Les 4 représentants titulaires sont :

1. GRANGER Claire
2. JEANTHEAU Nicole
3. BARRE Annick
4. MORETTI Jean-Marc

Les 4 représentants suppléants sont :

1. GOUTX Alain
2. AUGÉ Michèle
3. DEBUIGNE Joël
4. MARTELLIERE Eric

Le Président du Conseil de
Discipline suppléant,


Stéphane LARDENNOIS

Les représentants des
collectivités et établissements
publics affiliés au CDG41,

Annick BARRÉ


Eric MARTELLIERE

Jean-Marc MORETTI

Les représentants des
organisations syndicales,


Philippe HARDY, SNDGCT

Saïd LAKHFIF, CFDT



